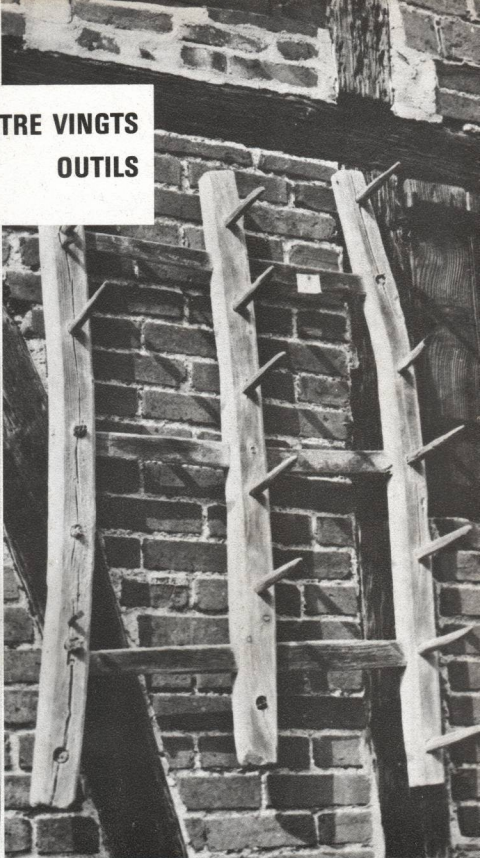




QUATRE VINGTS OUTILS

4 F. N° 37



FOLKLORE DE CHAMPAGNE



Monsieur R. Penard, à Villy-le-Maréchal

Photo de couverture : Herse en bois, à Morembert.

Le château de Vendeuvre.

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
champenois**

Rumilly-lès-Vaude
10260 Saint-Parre-lès-Vaude

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris

Abonnements

De soutien	20 F
Simple	12 F
Etranger	30 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10000 Troyes

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaude
10260 Saint-Parres-lès-Vaude

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10000 Troyes

Mars 1973

Numéro 37

QUATRE-VINGTS OUTILS

Enquête

Jean Daunay

Textes

F. Mizelle et divers

Photos

Jean Daunay
Jean Clerc (Le « Monsieur »)

Maquette

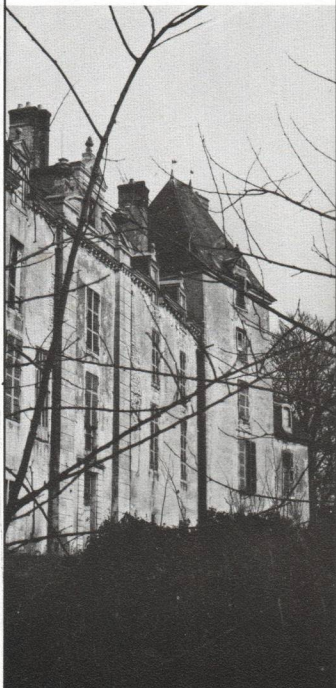
Gilbert Roy

Impression offset

La Renaissance

17, rue Chalmel, 10000 Troyes

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1973
N° 21.554



Des outils, pour quoi faire ?

Ce numéro spécial de « Folklore de Champagne » vient à son heure. Dans une société qui se mécanise, et partant risque de se dépersonnaliser, il est utile de rappeler le rôle et la valeur de l'outil, prolongement de la main de l'artisan et de l'ouvrier.

De plusieurs côtés, en effet, des initiatives sont lancées, démontrant qu'à l'époque du « travail en miettes » l'amour du métier et de l'outil au service de l'œuvre est toujours vivant.

C'est ainsi que la ville de Troyes a confié à l'Association des compagnons du devoir le soin de présenter, dans l'hôtel de Mauroy, transformé en musée et magnifiquement restauré, des collections d'outils qui permettront aux visiteurs de recréer leur usage et leur rôle et d'enseigner les jeunes ouvriers et apprentis grâce à des expositions et à une bibliothèque des métiers.

De son côté, le Département de l'Aube, faisant sienne la charte constitutive du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, a décidé récemment de faire effectuer une étude en vue de la création à Vendeuvre-sur-Barse d'un Centre des techniques agricoles et forestières qui fera une place importante à l'outillage. Outre la présentation des outils et des matériels utilisés dans la région à différentes époques et la reconstitution des méthodes de travail, cet établissement aura pour mission de favoriser l'étude et la recherche dans le domaine de l'écologie et de l'aménagement rural.

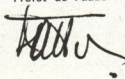
Ces entreprises complètent des réalisations qui se concrétisent en différents endroits du département de l'Aube, par exemple à Landreville où la Maison des jeunes et de la culture met en œuvre un musée de la vigne présentant notamment les outils de vignerons, à Villy-le-Maréchal où, grâce à M. le Maire, un petit musée de l'outil agricole a vu le jour et dans bien d'autres lieux où des ateliers sont pieusement conservés.

En assurant leur pérennité, ceux qui rassemblent ces collections et les présentent ne veulent pas seulement les sauver de l'oubli mais aussi faire comprendre que ces instruments de l'activité humaine ont aussi un rôle pédagogique car ils sont la preuve de l'intelligence des hommes qui les ont créés, les ont utilisés et perfectionnés au cours des générations successives.

Ils seront, chacun à leur place, l'image d'une tradition, chaque jour plus reléguée dans le passé, d'un pays qu'il faut faire revivre pour qu'il ne soit pas étranger à lui-même et qu'il est nécessaire de faire redécouvrir au moment où la technique change le visage de la terre et, ce faisant, fait entrer l'homme dans la dépendance de la machine.

Il est bon de rappeler qu'il existait un monde où le mode de vie, où le décor de la vie étaient accordés au rythme de la nature et du temps, où chaque outil exprimait dans sa simplicité et dans son utilité la nécessité du travail bien fait ainsi qu'une parfaite beauté, si l'on admet que la beauté est l'alliance intime de la vie, de la forme et de la fonction.

M. BARBIER
Préfet de l'Aube



Des outils...

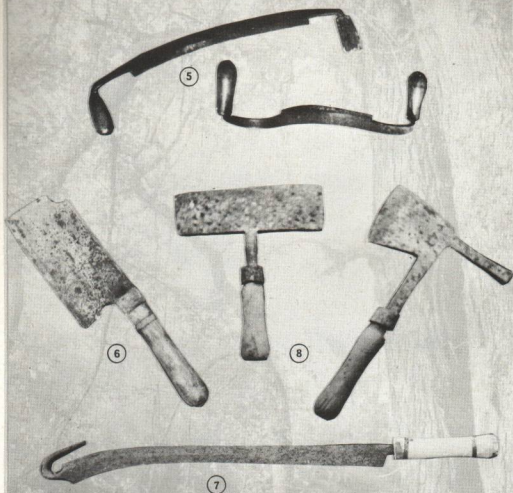


1 - La lame de cette large cognée est déportée par rapport à son manche. Quelle est la destination particulière de cet outil ? A-t-il un nom local ? (Coll. R. Védé)

2 - On se sert de cet engin pour fendre le bois. Mais on ne peut l'employer sans un accessoire important. Savez-vous lequel ? (Coll. Martinet)

3 - Voici une hachette à manche court et trapu. Dites quel ouvrier l'emploie et pour quel usage. (Coll. Martinet)

4 - Cette serpe à « douille » est probablement une serpe d'élagueur. Pouvez-vous dire à quel usage correspond l'entaille rectangulaire qui se trouve à l'opposé du manche ?



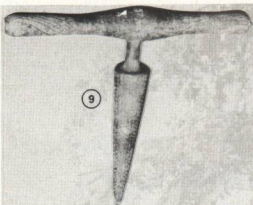
5 - On ne peut guère utiliser une plane sans un autre engin avec lequel on maintient l'objet à planer. De quel autre outil s'agit-il ?

6 - Si ce n'est un couperet de boucher, qu'est-ce ?

7 - A quoi peut donc servir le crochet qui remplace la pointe de ce long couteau ?

8 - Quel même matériau travaille-t-on avec ces deux outils ? (Coll. Martinet).

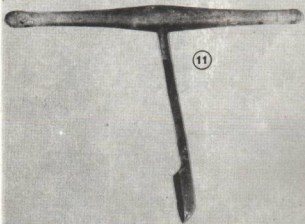
...perçant



9



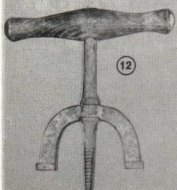
10



11

9 - On dirait une râpe à fromage. Ce n'en est pas une. Alors quoi ?

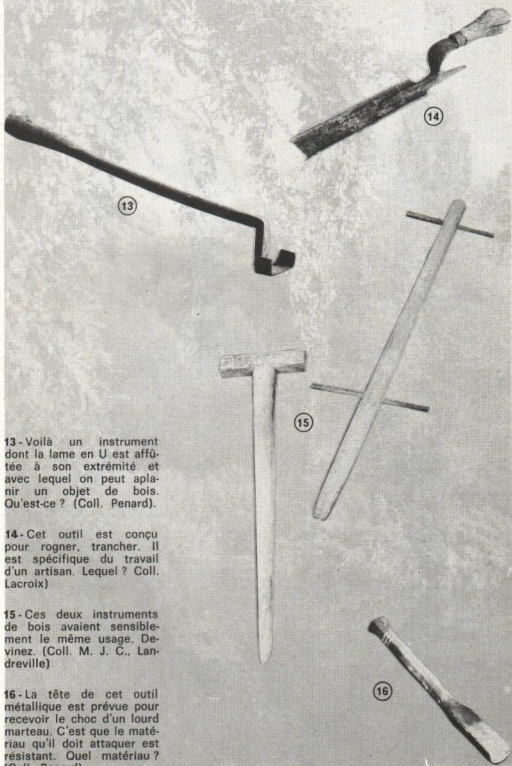
10 - Une sorte de plantoir ? Certainement pas. Quel est l'artisan qui employait un tel outil ?



12

11 - Il fallait les deux mains pour manœuvrer cet engin. Avec lui on creusait le bois. Pour quoi donc obtenir ?

12 - Curieux, n'est-ce pas, l'étrier qui chevauche la pointe de cet outil perceur. Quelle est sa raison d'être ?



13 - Voilà un instrument dont la lame en U est affûtée à son extrémité et avec lequel on peut aplanir un objet de bois. Qu'est-ce ? (Coll. Penard).

14 - Cet outil est conçu pour rogner, trancher. Il est spécifique du travail d'un artisan. Lequel ? Coll. Lacroix)

15 - Ces deux instruments de bois avaient sensiblement le même usage. Devinez. (Coll. M. J. C., Landreville)

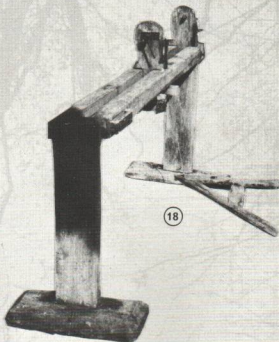
16 - La tête de cet outil métallique est prévue pour recevoir le choc d'un lourd marteau. C'est que le matériau qu'il doit attaquer est résistant. Quel matériau ? (Coll. Penard)

à deux, trois...

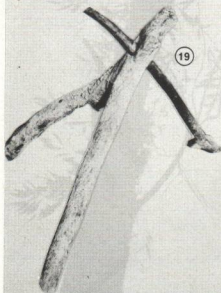


17

18 - Deux pieds. Deux poutres sur lesquelles glissent l'une des deux mâchoires de l'appareil. Pour le faire fonctionner, une pédale triangulaire. Il manque ici un accessoire important. Lequel ? (Coll. Jay)

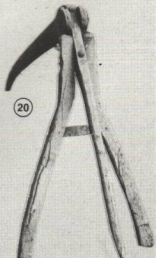


18



19

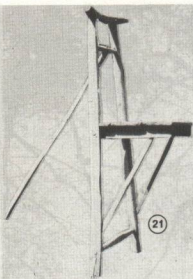
19 - L'appareil le plus simple. Qui porte le nom d'un animal à cornes.



20

20 - Cette chèvre servait au charron. Quel était son usage précis ? (Coll. Brunet)

...quatre pieds



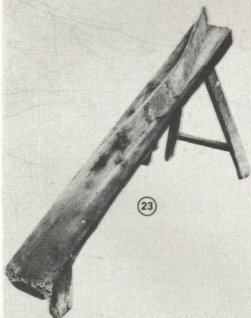
21

21 - Trois pieds pour soutenir une tablette. Une tablette qui supporte ?....
(Coll. Penard)



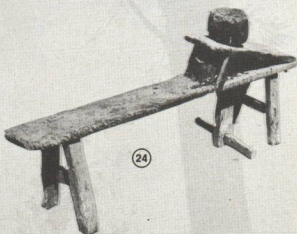
22

22 - Quatre pieds. Une vis sans fin. Une corde. Rien d'un moulin à vent. Mais quoi ? (Coll. Lefèvre)



23

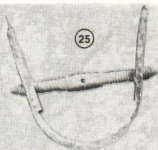
23 - Cette énorme varlope est montée à l'envers sur trois pieds. On lui donnait un nom d'oiseau. Par quel artisan était-elle utilisée ?
(Coll. Michelot)



24

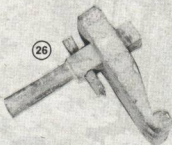
24 - Un des rares instruments qui permettait à l'artisan de travailler assis
(Coll. Michelot)

en bois...



(25)

(26)



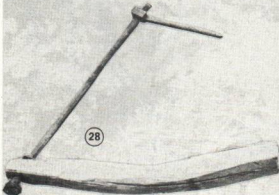
(27)



25 - Un compas bien sûr. Qui l'utilisait ?

26 - Cet outil sert à la fois à tracer et à creuser. Quel est son nom ? (Coll. M.J.C. de Landreville)

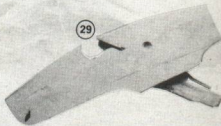
(28)



27 - Mais oui c'est un outil. Il est taillé de façon à ce qu'on puisse le prendre en main facilement. A quel usage sert-il ?

28 - Serre-joint ou instrument de torture. Quoi, en réalité ? (Coll. M.J.C. de Landreville)

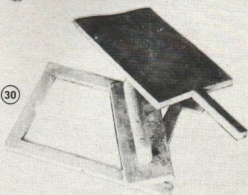
(29)

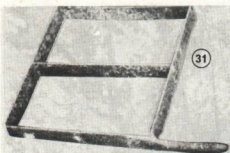


29 - Un rabot, oui. Mais pour quoi raboter ? (Coll. Lacot).

30 - On dirait un moule à beurre. Mais voyez plutôt la Revue du Folklore de l'Aube n° 19. (Coll. M. Mocquery)

(30)





31

31 - La grille d'un soupirail ? Une grille pivotante bien entendu. A moins que...



32

32 - Ce sont des cuillers bien plates. Quel était leur emploi, très particulier ?



33

33 - Le S initial du nom du propriétaire. Peut-être destiné à marquer les bois de sciage. Ou bien ?...

34 - Ces deux instruments ne sont pas des armes. Ils étaient utilisés en forêt. Savez-vous à quoi ? (Coll. Lacot)

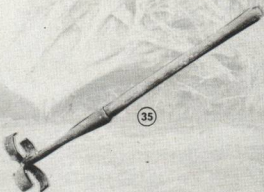


34

35 - Quel est l'usage de cet X de métal ?

36 - A quoi pouvait donc servir cette espèce de lancette de chirurgien ?

37 - Admirez comment a été tourné l'anneau de cette raclette à main. Pour racler quoi, au fait ?



35



37



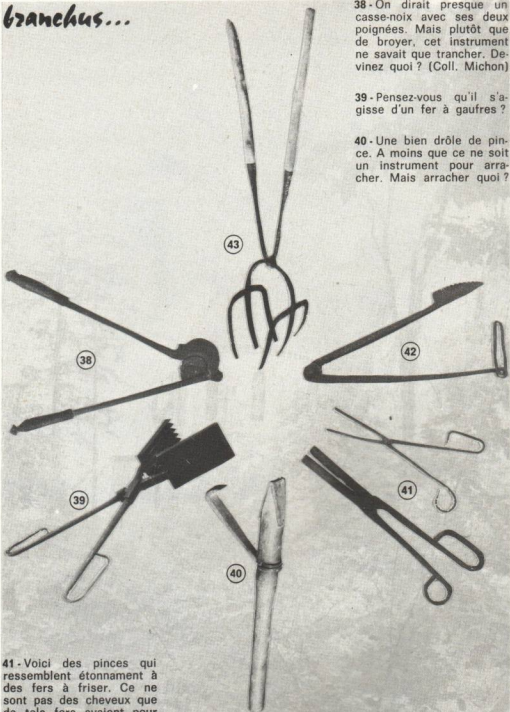
36

branchus...

38 - On dirait presque un casse-noix avec ses deux poignées. Mais plutôt que de broyer, cet instrument ne savait que trancher. Devinez quoi ? (Coll. Michon)

39 - Pensez-vous qu'il s'agisse d'un fer à gaufres ?

40 - Une bien drôle de pince. A moins que ce ne soit un instrument pour arracher. Mais arracher quoi ?



41 - Voici des pinces qui ressemblent étonnamment à des fers à friser. Ce ne sont pas des cheveux que de tels fers avaient pour mission d'onduler. Quoi donc ?

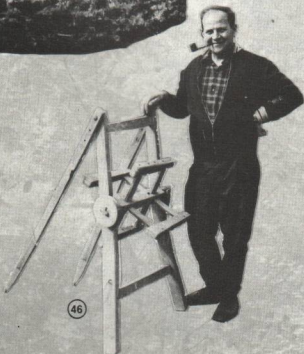
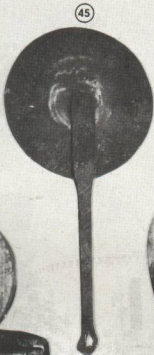
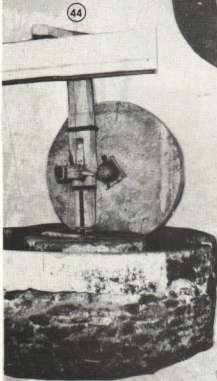
42 - Ce ne peut-être un compas. Que pouvait-on bien faire avec ce curieux outil ? (Coll. Michon)

43 - Cette énorme pince est composée de deux crochets à trois dents. Pour quoi prendre ?

44 - Voyez le n° 2 de la Revue du Folklore de l'Aube, si vous ne connaissez pas l'usage de cette énorme meule de pierre.

...TOURNANT

45 - Une poêle à frire ? Non, une roulette métallique. Était-ce un jeu d'enfant ?



46 - Que pouvait-on enrouler sur ce tourniquet solidement planté sur ses quatre pieds que nous présente Monsieur Chaussin ?

47 - A quel autre appareil cette roue à gorge, mue par deux manivelles, devait-elle transmettre le mouvement ?



frappant...

48 - Ni pelle, ni marteau.
Voyez la Revue du Folklore de l'Aube n° 19 (Coll. M. Mocquery)

49 - Un simple cylindre de bois bien emmanché mais dont les fibres sont grignotées par les coups qu'il donne sur un outil de métal.

50 - Très léger. Porté par un manche long et flexible. Conçu pour un travail noble et précis. Lequel ? (Coll. Michelot)

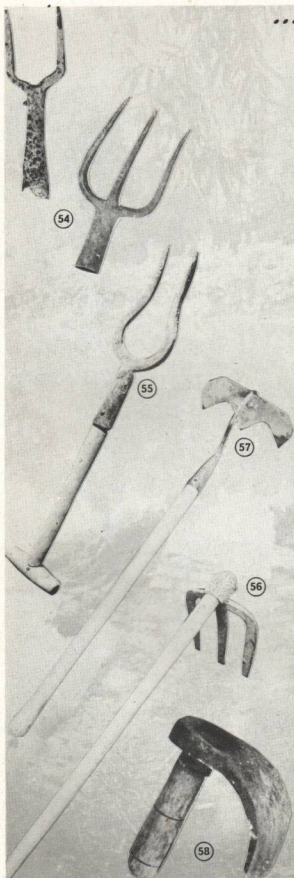
51 - Tout à la fois pioche et marteau. Par quel corps de métier cet outil était-il utilisé ?

52 - Pour frapper, tailler, percer. Mais percer quoi ?

53 - Vous avez reconnu le bon vieux maillet du vigneron, celui là marqué par les ans et les parasites du bois.



...piochant, grattant



54 - Fourches en fer, à deux et trois dents, chacune pour un usage particulier. Lequel ? (Coll. Camps)

55 - Ses deux dents sont particulièrement étudiées pour l'arrachage de certains légumes.

56 - Le nom de cette pioche utilisée par les vignerons pourrait faire croire qu'elle ne possède que deux dents.

57 - Une certaine apparence d'un oiseau en vol a fait donner à cette binette vigneronne le nom d'un animal nocturne. Lequel ? (Coll. M.J.C. de Landreville).

58 - Pioche ou marteau ? Les deux peut-être. Son manche est fort court.

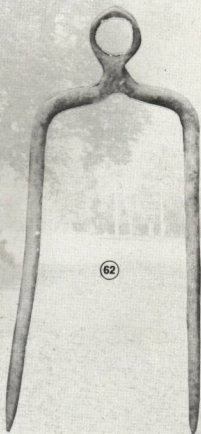
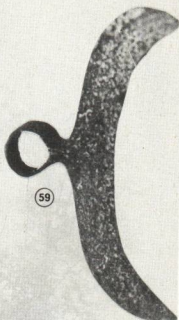
tirant, coupant...

59 - Une pioche ? Une faux ? Ou alors quoi ? Et pour quel usage ?
(Coll. Bertaut)

60 - Quelle était l'utilisation précise de ce crochet de métal ?

61 - On utilisait ce crochet avec un autre outil. Lequel ? (Coll. Penard).

62 - Cette pioche d'un genre bien particulier n'était utilisée que dans les bois. A quel usage ? (Coll. Bertaut).



...en forme de pelles



63

63 - Creuse, à long manche. Conçue pour un travail bien défini. Lequel ? (Coll. Pernot)

64 - Longue bêche métallique. L'ergot qu'elle portait du côté de la douille a été cassé.



64

65 - C'est un artisan haut perché qui utilisait cet instrument.



65

66 - Ces deux pelles vigneronnes, en bois, ne sont pas destinées au même usage. Pour quel matériau employait-on l'une ? Et l'autre ?



66



67 - Pelle ronde, à manche long de deux mètres, elle est assortie d'une sorte de raclette métallique. Quel est le nom local de ce deuxième instrument ?

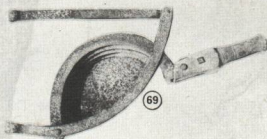


67

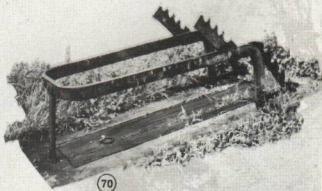
curieux...



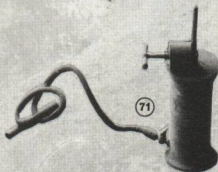
68 - Cela ressemble à une sorbetière. Mais le mécanisme entraîne au fond du récipient, un disque à surface rugueuse. Qu'est-ce ? (Coll. Penard)



69 - Une seule poignée et tout un assemblage de lames métalliques qui s'entrecroisent. Pour quoi faire ?



70 - Au dessus d'une fosse cimentée on a installé cet appareillage métallique. Quel artisan pouvait-il se servir d'un tel engin ? Et pour quel usage ?



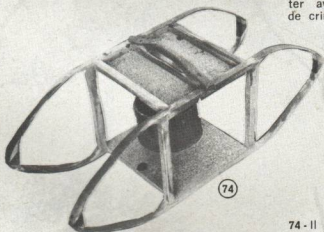
71 - Le corps cylindrique d'un récipient. Un couvercle semi-circulaire. Un robinet. Un tuyau souple. De quoi se poser quelques questions.

...étranges

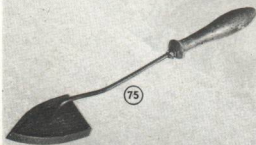
72 - Pourquoi ce fer à repasser est-il aussi volumineux ?



73 - Que peut-on épousseter avec ce « plumeau » de crins ?

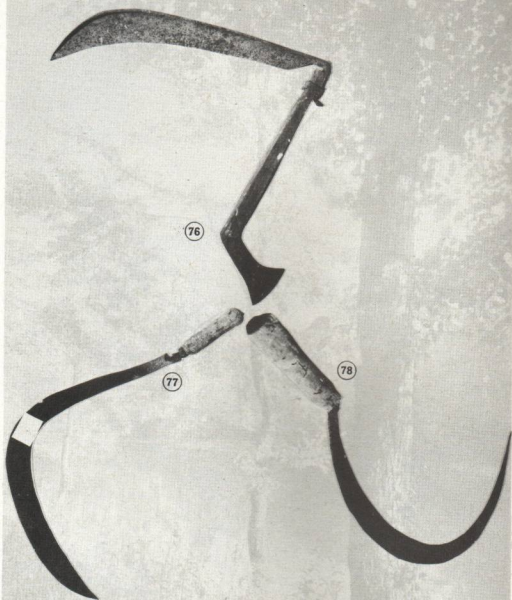


74 - Il est fait pour glisser, comme un traîneau sur la neige. En quel endroit ?



75 - Pourquoi donc un manche à ce fer à repasser ?
(Coll. Benoist)

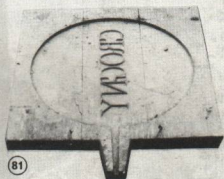
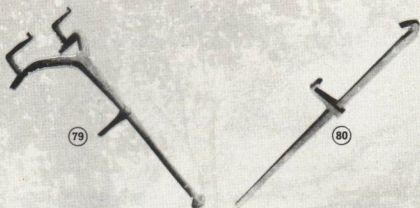
dangereux...



76 - On utilisait cette faux à manche court pour moissonner les céréales couchées. (Coll. Finot)

77 - Une faucille d'une forme élégante et probablement très rationnelle.

78 - Le tranchant de la faucille vraie est légèrement dentelé. C'est l'outil du moissonneur.



79 - Sur trois pattes, avec un manche. Comme un gros insecte filiforme.

80 - La canne du paralytique ?

81 - Il ne s'agit pas d'une pelle mais d'un moule, très probablement. En connaissez-vous de semblables ?

82 - Un gros peigne à dents de bois. Pour quelle tignasse de géant ?

Cherchez l'outil

Si vous vous êtes intéressé à cette « collection de vieux outils c'est que vous n'êtes pas insensible à la valeur affective qu'elle représente.

Très certainement, sous chacune des photographies qui vous ont été présentées, vous pouvez mettre un nom. Et la plupart d'entre elles évoquent pour vous des souvenirs.

Alors, acceptez de jouer avec nous.

Dites-nous ce que vous savez sur ces vieux outils et ce que chacun d'entre eux représente pour vous.

Et, comme notre collection est loin d'être complète, acceptez de l'enrichir. Acceptez de nous signaler tel autre outil que nous avons oublié : celui que vous gardez précieusement en souvenir du grand-père, celui qui reste pendu dans le grenier ou abandonné près de la grange voisine, un outil autrefois employé à la ferme, au pressoir, en forêt ou à l'atelier, par le vigneron, le bûcheron, le tonnelier, le maréchal-ferrant ou tout autre ancien travailleur.

Remplissez le bulletin ci-après (ou ci-joint).

Répondez à une, deux ou trois des questions posées.

Et signalez-nous cet outil qui risque de n'être plus reconnu si vous-même, ne faites l'effort pour le sauver de l'oubli.

Vous enverrez votre réponse avant le 1^{er} Mai 1973, à :

Monsieur le Préfet de l'Aube
Régie départementale du Parc Régional
10000 TROYES

Et vous nous aurez fait l'amitié de participer à notre grand concours « CHERCHEZ L'OUTIL ».

Un Jury composé de personnalités départementales et deux membres de la Safac dépouillera les réponses et attribuera les prix, dont le premier sera la Collection complète de tout ce qui est encore disponible dans les éditions (Revue et disques) de la Safac.

De toutes façons, tous les participants recevront un cadeau.

Alors ! à vos plumes. Et bonne chance.

BULLETIN REPONSE

Répondre à l'une des sept premières questions, et si possible, à deux ou trois d'entre elles.

Traiter **obligatoirement** la huitième question.

- 1 - On emploie l'engin noté en 2 avec un autre outil signalé dans ce bulletin, entre le 40 et le 60. Quel est son n° exact ?
- 2 - Quelle est l'utilité du crochet situé à l'extrémité du couteau 7 ?
- 3 - A quel usage précis étaient destinés ces deux outils en bois n° 15 ?
- 4 - Quel accessoire très important manque-t-il sur la photo n° 18 pour que puisse fonctionner cet appareil ?
- 5 - A quel artisan servait l'engin n° 22 ?
- 6 - Quel matériau travaille-t-on avec ce rabot n° 29 ?
- 7 - Que pouvait-on piocher avec cet énorme croc à deux dents n° 62 ?
- 8 - **Vous connaissez un outil ancien que nous avons omis de présenter dans ce bulletin. Quel est son nom ? A quel usage l'employait-on ?**
Joignez obligatoirement une photo ou un croquis (même sommaire) de l'outil en question.

N'oubliez pas :

vos NOM Prénom

Adresse exacte :

code :

A envoyer avant le 1^{er} mai 1973, à :

Monsieur le Préfet de l'Aube
Régie départementale du Parc Régional
10000 TROYES



PORTE-RUE, PORTAIL OU PORTE-CHARRETIÈRE

« Va fermer les grand'portes !

Ouvre le portail.

La porte de la rue est-elle fermée ? »

Ainsi s'exprimaient nos aïeux, mais ils désignaient ainsi des choses bien définies. Les grandes portes — charretières voulaient-ils dire, — représentaient le porche simple, de l'épaisseur d'un mur ; dont la voûte protégeait la porte de bois, fermée, contre la pluie.

Le portail, plus vaste, désignait un large porche surmonté d'un colombier. Celui-là protégeait les portes, aussi bien ouvertes que fermées contre toutes les intempéries. Il signalait une ferme importants où, justement, ce portail devait rester ouvert toute la journée pour laisser le trafic : véhicules et surtout troupeaux 1)

Le porte-rue du Nogentais est un passage plus long, couvert, entre deux bâtiments. Les grandes portes s'ouvraient presque toujours vers l'extérieur et se plaquaient contre les murs. Dans ce passage, une voiture à moisson ou de fourrage pouvait stationner à l'abri du soleil et de la pluie. Souvent ce passage permettait l'accès à un fenil contigu, complètement ouvert sur un côté.

Mais toujours, le côté fonctionnel dirigeait l'aspect agréable de la construction.

F. MIZELLE, Saint-Aubin.

(1) Des moutons, principalement. Les vaches sortaient rarement des cours bien fermées, où on les abreuvait près du puits, dans une auge de pierre.

ON TUE "LE MONSIEUR"

Dans les fermes de la Champagne, l'abattage du cochon arrive ordinairement en hiver, à des époques d'ailleurs variables ; quelquefois à Noël ;

J'ons aïcheté deux lancerons que j'vons tâcher de grâcher pour Noël.

J'ai acheté deux nourraïns que je vais essayer d'engraisser pour Noël ; quelquefois à la St-Vincent ou à Pâques (Plessis-Barbaise). A Droupt-St-Basle, selon Raphaël Masson, 1) on tue l'**couchon** pou carnaval. Cette période de l'année est particulièrement appréciée : autrefois carnaval fournissait prétexte à la bombance, à une « orgie », ensuite venait carême-peurnant (prenant) ; en carême on ne touchait plus à la viande ; dans son recueil de « Proverbes et Dictons » Louis Morin l'indique ainsi : « Vous aurez droit de manger, dans les jours gras, des andouilles, dans le carême, des grenouilles. » Alphonse Baudouin confirme le même usage en termes un peu différents :

Mementomo 2) qu't'aies maingé du rôtt. Et qu'tu n'en maingeraïes pas de sitiôt.

Homme, souviens-toi que tu as mangé du rôtti de porc et que tu n'en mangeras de sitiôt.

Quelle que soit la date choisie, l'imolation du cochon ne passe pas inaperçue, elle fournit l'occasion d'inviter les voisins, les amis :

Quand j'frons la tuaïson d'note couchon, tu s'raïes d'lai fête, n'eust-ce pas ?

Quand je tuaïre le cochon tu s'ras de la fête, n'est-ce pas ?

Le jour est arrivé. Introduit sur les lieux du sacrifice « l'habillé de sole » produit quelques grognements sonores. « Le seigneur du village » en est influencé, sa main tremble, il risque d'être hōlé (réprimandé), de s'entendre dire par exemple :

Eune feurguge don pas tant d'aïvieu ton coutieau ; enfonce don !

Ne tâtonne pas tant avec ton couteau ; enfonce-le donc.

Le seigneur a trouvé le bon endroit. Le précieux sang coule, il est recueilli dans une **jale** de bois.

« Le Monsieur » épuise son dernier râle, on allume alors une torche de paille pour le **faloter** (brûler la sole) ; l'opération se fait « dans les cours, devant les portes des habitations, dans les rues ou sur les places publiques », 3) au risque d'incendier les maisons et de mettre le feu au village.

Ensuite le cochon est ouvert... puis accroché à un **pendoue** (pendoir) appelé encore **éperonne** qui consiste en un morceau de bois en forme de palonnier.

Pendant que la viande refroidit, on prépare le boudin. Si le voisin n'est pas invité, bien sûr son enfant est là, en curieux. Celui-ci rapporte toujours un

morceau de boudin, qui lui vaut d'être gratifié, d'ailleurs d'une verte réprimande :

Qu'ast-ce que tu vas don quêler comme çai pa les majons ?

Qu'est-ce que tu vas donc mendier comme ça dans les maisons.

Après l'immolation du cochon le repas est fait obligatoirement avec la fressure 4).

Lorsque la viande se trouve refroidie, le porc, découpé, mis en pièces détachées, est introduit dans une espèce de tonneau qu'on appelle le **sailoue** (le saloir). Louis Morin signale qu'aux environs d'Arcis-sur-Aube il revient à un homme de placer les morceaux de cochon dans le saloir : pour réussir cette opération délicate, il commence par mettre à la porte toutes les femmes — réglées ou pas — car elles feraient tourner **lai sailemeure** (la saumure) et aigrir le lard.

Le lard ne va pas dans le saloir, il est suspendu au plafond comme un signe extérieur de richesse : l'y ai pleun du lard de pendu d'airprès les seules (les poutres, les solives).

Certains morceaux sont également détournés pour être mangés au plus tôt, par exemple le **hochepot** qui désigne les alentours de la saignée, partie grasse

qu'on fait cuire avec des pommes de terre et des navets, ou bien encore la **calle 5)**, le **panserot** (l'estomac) qui est mangé farci, et bien entendu la **frochure 6)** ou **forchure 7)** ou **fréchure 8)** qui comprend le cœur, la **niche** (la rate), le foie et les poumons. Selon Alphonse Baudouin, fressure est le terme qui convient au porc, le mot **gruotte** s'applique mieux au grand gibier : chevreuil, sanglier, etc. Quoi qu'il en soit, depuis les oreilles jusqu'à la queue du « Monsieur », tout est utile même la vessie ; la maîtresse de maison le déclare :

I'n'faurait pas j'tier lai v'ssie d'note couchon. I' met son taibaic dans 'n'veussie.

Il ne faut pas jeter la vessie de notre cochon. Il — (sans doute le patron) — met son tabac dans une vessie.

(1) Pages d'histoire locale. Droupt-St-Basile. Cahier dactylographié.

(2) Mémoires de la Soc. Acad. de l'Aube, 1887, p. 43.

(3) LIMOGES, Le parfait sapeur-pompier, p. 108. Troyes, 1851.

(4) J. DURAND, Guide de l'Aube mystérieuse. p. 159.

(5) LHUILLIER, Glossaire champenois de la région d'Arcis, ms., p. 36.

(6) Mémoires de la Soc. Acad. de l'Aube, 1886, p. 38.

(7) LHUILLIER, op. cit., p. 94.

(8) Almanach du Petit Troyen, 1912, p. 171.

3^{ème} FESTIVAL DE DANSE CHAMPENOISE



LES 12 & 13 MAI 1973

LA CHAPELLE-ST-LUC
450 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS ET LA
SINGVEREIN DE NECKARBISCHOFSHHEIM (RFA)

Nos lecteurs nous écrivent :

Le numéro 36 de notre Revue a suscité des réactions diverses que nos lecteurs ont bien voulu, « en toute sincérité », nous communiquer.

— Pas d'accord.

Les « histoires irrévérencieuses », dont quelques-unes... sont peu originales, ne sont pas de bon goût. Cela valait-il la peine d'être imprimé ?

Ne confondons pas le folklore avec l'incongruité, ni Rabelais avec les gaillardises d'écurie et les M. Homais de villages. R.D., Chaumont.

— D'accord.

Je vous adresse tous mes compliments pour le numéro 36. Ces histoires irrévérencieuses sont présentées avec beaucoup de tact et auront certainement grand succès. M.T., Marcilly.

— C'est bien.

Il convenait d'offrir au lecteur une espèce de réplique à votre livraison de l'an passé, consacré à des croyances populaires.

« Eaux merveilleuses » a trouvé ici un magnifique écho. Je souhaite le même succès au numéro 36 si bien composé et magistralement illustré. Bravo. H.V., Paris.

— Vous avez oublié.

Vous avez oublié... ce chant d'église chanté par mon grand-père (1848-1926), au grand désespoir de ma grand-mère (1)

Gloria Patri
Trois pies
Et fille
Trois viaux
Trente six verdiers. Quarante moineaux.
La belle bande d'oiseaux.

— Quel dommage.

Mon regretté beau-père vous eût conté bien d'autres de ces savoureuses histoires, nées au pays de Rabelais, et qu'il tenait de... son évêque.

(1) De M. Georges Fèvre, Bréviandes, que nous remercions de son importante communication.

La légende de sainte Germaine.

Dans le livre de Charles Marcuard, *Orange sur les Ceps*, l'auteur s'est attaché à décrire la révolte des vigneronniers en 1911, en même temps qu'il nous conte une intrigue amoureuse entre une jolie vigneronne de Colombé-la-Fosse et un dragon en occupation à Bar-sur-Aube. Un livre charmant, bien de chez nous.

A la page 171. Ch. Marcuard évoque la légende de la sainte qu'on honora longtemps sur la colline de cette ville, une légende qu'il a entendue de la bouche des vieux baralbins.

Les amateurs de folklore que nous sommes, retrouverons avec intérêt l'aventure de la sainte « décapitée par les Vandales », suivrons avec les héros du roman, « le sentier des amoureuses » et planterons, avec Armande « des épingles au pied de la croix » (V. FOLKLORE DE CHAMPAGNE n° 32-8). Nous relirons aussi avec un peu d'émotion et chanterons sur l'air de l'Internationale, six sur huit (2) des couplets qui composèrent l'Hymne des vigneronniers champenois de l'Aube, ainsi que le Chant de Victoire et de réconciliation composé par l'inoubliable Gaston Cheq.

(2) Deux couplets de ce chant, qui appelaient les soldats à la désobéissance, ont été interdits.

On en parle

On parle d'un comité qui vient de se constituer à Arc-en-Barrois (52) et dont le but serait d'acheter dans cette commune une très belle maison Renaissance, afin d'y établir un MUSEE RURAL.

Tous ceux que cette action intéresse et qui souhaitent l'encourager, doivent prendre contact avec Madame G. Guillemain, 52210 Arc-en-Barrois.

Pour les fanfares

La marche des vigneronniers champenois ou Chant de la réconciliation, de Gaston Cheq, le vaillant défenseur des vigneronniers de l'Aube a été orchestrée par Monsieur Jacquot Maurice, Directeur de l'Ecole de Musique de Brienne-le-Château et édité par notre Association.

Pour tous renseignements, écrire à la Safac, Rully-lès-Vaudes, 10260 Saint-Parres-lès-Vaudes.

Une autre forme d'aide

Monsieur Tranchandon (Marcilly-le-Hayer) sait que notre équipe à la fois chargée de l'administration et responsable de l'animation, a beaucoup à faire. Il a pris l'initiative de nous signaler quelques articles de presse intéressant le folklore.

Cette forme d'aide nous est, — à côté d'autres, — particulièrement précieuse. Nous souhaitons que d'autres lecteurs acceptent de dépouiller pour nous le journal qu'ils reçoivent. Qu'ils envoient à la Safac la coupure de presse (article, photo) dès qu'ils en ont connaissance en mentionnant le titre du journal ainsi que la date du numéro. Qu'ils y joignent, s'ils le désirent, un commentaire personnel. Merci à eux.

Collection d'anciens numéros de la Revue.

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 30 novembre 1972, le prix du numéro ordinaire de notre bulletin passe de trois à quatre francs. En conséquence, le prix de cession des anciens numéros disponibles sera, lui aussi de quatre francs.

Comme le monde est petit !

C'est ce qu'affirme Monsieur Tranchandon. Et il le prouve.

Il faut dire que notre correspondant est aussi un ardent propagandiste de la Safac. Avant d'inciter ses amis à s'abonner à la Revue, il leur pale des articles qu'elle publie. C'est ainsi qu'à Monsieur Bonval, il conta l'histoire de l'âne de Baroville.

Il se trouve que son interlocuteur est l'oncle du secrétaire général de la mairie de... Gonfaron (Var). Monsieur Tranchandon écrivait au neveu. Celui-ci, par retour, et très gentiment, lui confia la « véritable » légende de l'âne.

Nous ne vous la dirons pas. Elle dépasserait le cadre de notre Revue. Mais nous pouvons vous assurer que les Gonfaronnais ne se sentent absolument pas concernés par notre histoire de Baroville.



Membres bienfaiteurs

A tous ceux qui ont accepté de renouveler leur cotisation de MEMBRE BIENFAITEUR, la Safac adresse ses remerciements sincères.

Qu'ils sachent bien quelle aide précieuse ils apportent ainsi à notre équipe. Quand les soucis financiers s'éloignent, le travail bénévole est plus facile et certainement plus fructueux.

Présentation de la Revue.

Quelques-uns de nos lecteurs, qui ont apprécié les numéros 3 et 4 de notre Revue, présentés sous forme de fiches, regrettent que nous n'ayons pas poursuivi cette manière de faire.

Si nous avions abandonné cette formule, c'est que, justement, un grand nombre de nos abonnés s'étaient plaints : ils préféraient un numéro compact plutôt qu'un bulletin dont les pages risquaient de s'éparpiller.

Signalons cependant que nous n'avons pas tout à fait renoncé à notre idée première puisqu'il suffit à qui le désire de séparer chaque n° de la Revue par le milieu pour obtenir un ensemble de fiches que chacun peut classer à sa guise.

Derrière la platine.

Il nous faut revenir sur cette expression (V. FOLKLORE DE CHAMPAGNE n° 35) que nous nous reprochons de n'avoir pas suffisamment précisée.

Il faut dire qu'en Haute-Marne, derrière la cheminée, ou plutôt dans la pièce située derrière cette cheminée, existait un placard, dont le fond n'était séparé de l'âtre que par sa taque ou **platine**. C'est à l'intérieur de ce placard, entretenu à bonne température, qu'on enfermait les pots de lait destinés à la fabrication des fromages.

Le persil.

Monsieur Chaussin, Président de la M.J.C. de Landreville répond longuement à notre demande concernant les présages de décès (FOLKLORE DE CHAMPAGNE n° 33).

Il cite en particulier ce dicton assez répandu dans nos contrées :

Lorsqu'une femme plante du persil,
Elle plante aussi
La mort de son mari.

En Haute-Marne, à la Ferté-sur-Amance, le fait même de semer du persil portait malheur. C'est pourquoi on confiait cette tâche, généralement, à un mendiant.

Mettre du persil dans les aliments d'un mari volage suffisait à calmer ses ardeurs amoureuses.

Si, après avoir tenu du persil entre vos doigts vous saisissez un verre à boire ou un verre de lampe, celui-ci ou celui-là s'échapperont infailliblement de vos mains et se briseront. Le persil est ainsi responsable de bien des incidents.

Au sujet des noix.

Un grand merci aux élèves de Monsieur Mizelle à Saint-Aubin qui nous ont envoyé un exemplaire de leur journal scolaire, celui qui est consacré aux noix et aux noyers.

Toute petite contribution à leur étude : Savent-ils qu'autrefois après que l'on avait broyé et pressé les noix pour en extraire l'huile, on distribuait aux enfants ce qui restait de l'opération, le tourteau ou **pain de cueuchate** ?

Cette friandise était ainsi nommée probablement parce que la noix renferme quatre petites cuisses, quatre petites **cueuches** ou **cueuchates**.

La foire au cugneux.

La télé régionale nous a montré comment ces traditionnels **cugneux** étaient encore boulangés, en décembre 1972, à Montier-en-Dor. Le commentateur nous a affirmé que, depuis l'époque gallo-romaine, ces « gâteaux » étaient traditionnellement offerts par les parrains à leurs filleuls. Selon lui le mot de **cugneu** aurait pour origine le qui **neû** ou qui **neuf** de fin d'année.

Qu'on l'appelle **cogneau**, **cognet**, **cogno**, c'est toujours, dans l'Aube, la Marne ou la Haute-Marne, un gâteau, il est rond et épais à Savières, en forme de croissant double à Montier-en-Dor, et ailleurs, de formes diverses.

Il est exact qu'il appartienne aux parrains et marraines d'en faire don à leurs filleuls de Noël. Il en était ainsi à Arcis, Ramerupt, Sézanne, Langres, Faux-Fresnay, au siècle dernier.

Mais Grosley situe à Pâques l'offre des **cognos**.

Cogneux, **cognos**, de Noël ou de Pâques, il semble bien que leur distribution corresponde à la fin de l'an (telle qu'elle se situe actuellement ou telle qu'on l'avait fixée il y a plus longtemps). Cela ne nous oblige pas pour autant à prendre pour bonne l'étymologie que nous en a donnée la télé régionale en ce 21 décembre 1972.

Des nouvelles de nos groupes.

— Lou Vau Champeignat. C'est le nom sous lequel se produira, dorénavant, l'infatigable formation de Celles-sur-Ource.

— Les musiciens de ce groupe ont enregistré récemment le Safac 5. Ce disque sortira aux alentours de Pâques.

Signalons aussi Madame Côte, directrice du groupe, vient de se voir attribuer la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, juste reconnaissance de son inlassable dévouement et du travail réalisé.

— Chapelains et Ricetons : Ces deux groupes se sont réunis le dimanche 28 janvier, au Club omnisports de La Chapelle-Saint-Luc pour une journée de recherches et d'étude. Sous la direction de Madame Garbison et de Monsieur Scrève, ils ont travaillé en commun, à perfectionner leur travail en vue des prochains spectacles.

— Groupe de Poliset. A la suite du cycle de deux week-end « Animation par le livre », organisé par la Direction départementale Jeunesse, Sports et Loisirs et dirigé par Jean Morlot, une veillée lecture s'est déroulée à Bar-sur-Seine, sous l'égide de la Bibliothèque municipale. Deux couples et les musiciens de Poliset ont prêté leur concours à cette soirée fort sympathique et bien réussie.

Statistique.

Elle concerne la diffusion de notre Revue et intéressera certainement nos lecteurs.

Trois cent seize pils ont été expédiés en janvier 1973, qui se répartissent ainsi

A Troyes	58	A Paris	14
Dans le reste du département	166	En province	33
Dans la Marne	16	Vers l'étranger	7
En Haute-Marne	31		



...quatre vingts outils

1. Hache à équarrir ou **tue-bois**.
2.
3. Cette hachette ou **asse** était employée par le tonnelier.
4. Le problème reste posé.
5. Il s'agit du banc à planer n° 24.
6. Outil de tailleur de pierre.
7.
8. Ces deux outils servent à travailler la pierre.
9. C'est bien une râpe. Elle est utilisée par le tonnelier pour élargir les bon-des de ses tonneaux.
10. Tarière avec laquelle le tonnelier per-ce les trous de ses fûts.
11. Cuiller de sabotier.
12. Tire-bonde de tonnelier. L'étrier sert de point d'appui.
13. Outil de sabotier : le boutoir.
14. Avec cet instrument, le maréchal fer-rant gratte la corne du sabot des chevaux.
15.
16. Gouge à pierre, très probablement.
17. C'est dans ce « travail » qu'on coin-çait le cou de la vache avant d'offrir celle-ci au taureau.
18. Tour à bois.
19. On appelle couramment cet engin, une bique.
20. Avec cette chèvre, le charron pouvait isoler du sol les roues d'une voiture.
21. **Bricheco, chargeou** ou **biare** (V. le n° 34 FOLKLORE DE CHAMPAGNE).
22.
23. **Colombe** ou varlope de tonnelier.
24. Ce banc à planer servait à maintenir les pièces de bois que l'on travaillait à la plane.
25. Compas de tonnelier.
26. Le **jobloir** permet de creuser la rai-nure destinée à recevoir le fond du tonneau (une jabloire en français)
27. On ajustait au **chassoir** les cercles des tonneaux.
28. Qui donnera la réponse ?
29. Rabot à...
30. Moule pour tuiles plates.
31. Moule à briques.
32. Outils avec lesquels on écorçait les chênes.
33. S à betteraves.
34. Ecorçoirs d'un autre modèle.
35. Outil utilisé pour le marquage des bois.
36. Le savez-vous ?
37. Raclette de ramoneur.
38. Coupe-queue pour, chevaux.
39. Fer à gaudronner.
40. Chien. On s'en servait pour ajuster les cercles des tonneaux.
41. Fer à tuyauter les bonnets.
42. Pince-nez utilisé lorsqu'on ferrait les chevaux.
43. Pince à marc.
44. **Breyole** dans laquelle étaient broyées les pommes avant qu'on les porte au pressoir.
45. Roulette de maréchal-ferrant destiné à mesurer la circonférence des roues à cercler.
46. Dévidoir de cordier ?
47. Cette roue entraînait un tour à bois.
48. Battoir à tuiles.
49. Maillet rond.
50. Maillet avec lequel on enfonçait ou retirait la bonde d'un tonneau.
51.
52. Hachette de couvreur, employé no-tamment pour le travail de l'ardoise.
53. Maillet commun.
54. Fourche à deux dents pour le trans-port des fagots. Fourche à trois dents pour le fumier.
55. Fourche à betteraves.
56. Pioche à **bigot**.
57. **Chauve-souris**. Pioche de vigneron.
58. Herminette de tonnelier.
59. Faux à bruyère.
60.
61. Le faucheur à la sape utilisait ce crochet pour ramasser les javelles coupées. -
62.
63. Ecope.
64. Bèche à tourbe.
65. Batte à lisser le chaume.
66. Pelle à terre et pelle à raisin.
67. Pelle à four et rouable (**rouale** ou **rouile** pour la fabrication du pain.
68. Eplucheuse à légumes.
69. Hache-paille. Cet instrument était fixé dans un logement d'un poteau de la grange.
70. Sur cet instrument, le maréchal mon-tait les roues de voitures qu'il avait à cercler.
71. Instruments pour lavements. Clys-o-pompe.
72. A l'intérieur, on enfermait les braises qui tenaient le fer en bonne chaleur.
73. Chasse-mouche pour chevaux.
74. Moine. Avec lui, on chauffait le lit, l'hiver.
75. Fer à repasser l'intérieur des bon-nets.
76. Sape.
77. Volant.
78. Faucille.
79. Grille-pain.
80. Serre-joint de tonnelier.
81. Moule provenant d'une verrerie.
82. Peigne à glu (seigle).

Il est bien entendu que nous accueillerons avec reconnaissance toute précision ou critique en ce qui concerne les réponses données ci-dessus.



Photo Jean Clerc.